

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 10 avril 2020

INFO PRESSE

Réouverture du pont de Nouville

La direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports terrestres (DITTT) informe les usagers de la route que le Pont de Nouville est ouvert à la circulation, dans les deux sens, et ce pour l'ensemble des véhicules conformes au code de la route, y compris les poids lourds jusqu'à 44 tonnes.

Pour rappel, le pont avait été endommagé et donc fermé à la circulation le 16 mars dernier à la suite du passage de la dépression tropicale GRETTEL.

Si depuis le vendredi 3 avril, la circulation est complètement rétablie, des travaux de réparation seront prochainement programmés. Dans l'attente, pour sécuriser le passage des usagers, un renfort de signalisation sera réalisé dans les prochains jours.

Retour sur la chronologie des événements

- **Nuit du dimanche 15 mars au lundi 16 mars** : un navire de 50 mètres de long percute le pont de Nouville en raison des fortes rafales de vent générées par le passage de la dépression tropicale forte Gretel. Le bateau est encastré sous le pont, sur le côté droit, dans le sens de circulation Nouméa-Nouville. La circulation est fermée.
- **Lundi 16 mars** : l'expertise montre que la portance du pont et sa stabilité ne sont pas affectées mais qu'une poutrelle est endommagée. Dans l'attente d'une enquête plus précise, et par mesure de précaution, il est décidé de diminuer la portée exercée sur l'ouvrage en réduisant dans un premier temps la circulation sur une seule voie, puis à deux voies de circulation côté gauche de l'ouvrage. Les véhicules dont le tonnage est supérieur à 19 tonnes sont interdits de circulation.
- **Vendredi 3 avril** : la circulation est rouverte dans les deux sens, et ce pour l'ensemble des véhicules conformes au code de la route, y compris les poids lourds jusqu'à 44 tonnes.



* *
*